

Appui et soutien les professionnels
dans les difficultés rencontrées

Scolarisation:
de la maternelle au lycée
en établissement public,
privé, agricole...

Equipe pluridisciplinaire
composée de professionnels du
secteur médico-social

Mobile, elle vient
à la rencontre des équipes
pédagogiques intervenant
auprès de l'élève

L'ADPEP 91 est une association à but non lucratif
d'éducation populaire, complémentaire de
l'Enseignement Public.

Elle fait partie de la Fédération générale des
Pupilles de l'Enseignement Public, les PEP.
Créées et animées par des enseignants, les
Associations PEP interviennent dans trois
champs d'activité :

- les Politiques Sociales, Médico-Sociales et Sanitaires,
- le pôle Vacances, Loisirs et Culture et
- les Politiques Educatives et Sociales de Proximité.

AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
INCLUSIVE



Nous contacter



EMASCO@adpep91.org



01 69 29 86 10



19, avenue des Indes,
91940 LES ULIS

http://

www.adpep91.org



EMASco

**Equipe Mobile d'Appui
à la Scolarisation**

soutenir la scolarisation des
enfants en situation de
handicap

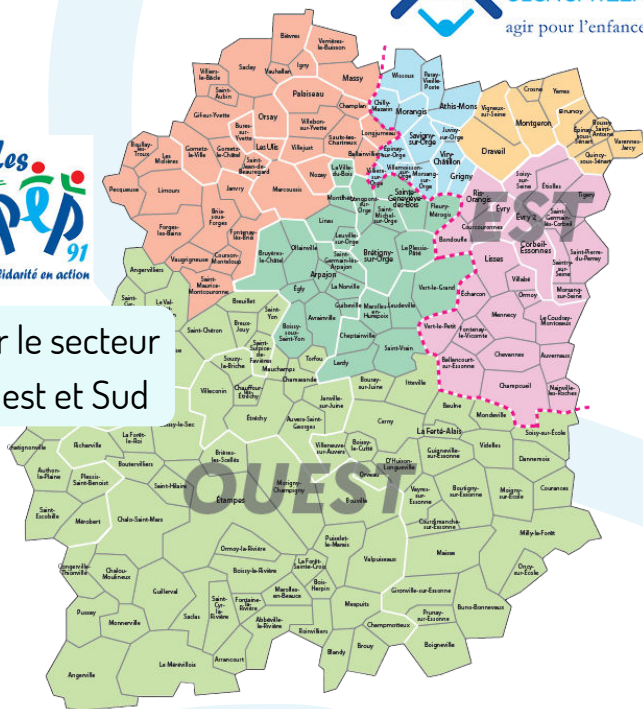
renforcer l'accompagnement
des équipes pédagogiques

Le territoire de l'Essonne est entièrement couvert par deux associations

sur le secteur Est



sur le secteur Ouest et Sud



les besoins d'intervention sont à transmettre à l'Inspecteur/trice ASH du territoire

Les missions

accompagner les équipes pédagogiques

Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap

Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap

Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile

Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH dès lors qu'une situation d'enfant le nécessite

Effectuer exceptionnellement ou organiser une intervention provisoire auprès d'un élève permettant le maintien de la scolarisation.

l'équipe

- 1 chef de service**
- 1 Educateur spécialisé**
- 2 Psychologues**
- 1 assistante sociale**

l'intervention

